

Le Crédit Agricole du Maroc lance un appel d'offres pour la cession de biens immobiliers désignés ci-après :

LOT N°	N° TITRE FONCIER	CONSISTANCE	SUPERFICIE M2	ADRESSE
1	72154-09	TERRAIN	23237	BOUEVARD MOHAMED V - AGADIR
2	25208-09	VILLA	287	N°86 QUARTIER FOUNTY - AGADIR
3	47170-09	IMMEUBLE	1080	AVENUE KADI AYAD, QUARTIER INDUSTRIEL- AGADIR
4	1384-S	TERRAIN AVEC CONSTRUCTION	6563	BENSERGAO - AGADIR
5	47488-09	MAISON	272	QUARTIER HAY CHARAF - AGADIR
6	121702-C	TERRAIN	15010	SIDI BERNOUSSI - CASABLANCA
7	117707-01	LOCAL	95	RUE D'ALGERIE - CASABLANCA
8	117711-01	APPARTEMENT	117	RUE D'ALGERIE - CASABLANCA
9	11250-46	APPARTEMENT	199	RUE TAHA HOUSSINE IMM 11 GAUTIER - CASABLANCA
10	16898-C	BATIMENT	432	RUE ARGANA, QUARTIER BOURGOGNE - CASABLANCA
11	863-64	VILLA	323	HAY EL LAYA HAY HASSANI - CASABLANCA
12	12987-46	LOCAL	201	BOULEVARD DE LA RESISTANCE - CASABLANCA
13	103481-C	VILLA	652	N°6 RUE BRAHIM BEN ABDELLAH AKRI - CASABLANCA
14	4829-34	APPARTEMENT	410	RUE IBN HILAL, RÉSIDENCE KARIMA - CASABLANCA
15	8341-46	PLATEAU BUREAU	194	BD MLY ABDERRAHMANE - CASABLANCA
16	6740-34	APPARTEMENT	186	RUE HAMDAD ERRAOUIYA, RES MAZAGAN - CASABLANCA
17	5688-F	BATIMENT	715	AVENUE ABDELALI BENCHEKROUN, VN - FES
18	8475-19	TERRAIN	1903	CABO NEGRO ,MDIQ - PROVINCE DE TÉTOUAN
19	111870-C	TERRAIN AVEC CONSTRUCTION	9476	BOULEVARD ABDELMOUMEN - MOHAMMEDIA
20	26962-40	VILLA	749	NOUVELLE STATION TOURISTIQUE DE SAIDIA, V2
21	25097-40	VILLA	840	NOUVELLE STATION TOURISTIQUE DE SAIDIA, V2
22	26964-40	VILLA	751	NOUVELLE STATION TOURISTIQUE DE SAIDIA V1

Les offres doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés directement contre décharge au bureau d'ordre sous pli fermé et scellé, avec la mention **Appel d'offres n° 04/2026- Confidentiel à ne pas ouvrir** au plus tard **le 19/06/2026 à 16h00** à l'attention de

Direction Centrale Gestion du Patrimoine Immobilier
Rue Abou Faris Al Marini, Hassan, Rabat

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres financières :

- l'acte d'engagement (selon le modèle fourni) signé et légalisé ;
- leurs identités complètes (CIN, statuts, délégation de pouvoirs..) ;
- une caution bancaire d'une durée d'un an nominative détaillant l'objet pour un montant de 3% du montant de l'offre du soumissionnaire (cette caution étant restituée pour les offres non retenues) ;
- la concrétisation de la transaction se fera au niveau du cabinet notarié de la banque (les honoraires et tous les frais y afférents sont à la charge de l'acquéreur).

Pour tout complément d'information, consultation du dossier, retrait de l'acte d'engagement et visites, contactez :

Tél : 05 37 26 93 70 Mail : Patrimoine-HE@creditagricole.ma